

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

**Présents** : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

**Convocation en date du 21/03/2025**

**Nombre de membres en exercice : 6**

**Présents : 6**

**Objet : APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2025**

Après la présentation et les diverses explications apportées par Monsieur le Maire sur le budget primitif 2025 du budget principal, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce budget.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**- Approuve le Budget Principal 2025 arrêté comme suit :**

- \* Section fonctionnement : **175 581 € en dépenses et en recettes**
- \* Section d'investissement : **116 801 € en dépenses et en recettes**

- **Décide, dans le cadre du référentiel M57**, en matière de fongibilité des crédits que les mouvements de crédits entre chapitres de chacune des deux sections sont autorisés à hauteur d'un maximum de 7,5% des dépenses réelles.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 04 avril 2025.

Le Maire,

**Jean-Philippe MARTINOD**

